

Overseed parfait la culture du cannabis à visée thérapeutique en France

L'entreprise française Overseed a obtenu l'autorisation de lancer une recherche visant à étudier la génétique, la composition phytochimique et la cultivation du cannabis. Le but étant, entre autres, de s'assurer que la chaîne d'approvisionnement française est en ordre de marche. Une fois ces traitements légaux, la BioTech entend formuler des médicaments.

Temps de lecture : minute

8 décembre 2021

Le cannabis thérapeutique fait enfin ses débuts en France. La BioTech Overseed a obtenu l'agrément de l'Agence nationale de sécurité du médicament et produits de santé (ANSM) lui permettant de lancer une étude quant à l'utilisation de cette plante à des fins médicales. Une première d'après son fondateur et dirigeant Hugues Péribère, qui avance que *"les Big Pharma n'ont semble-t-il pas demandé d'agrément malgré leur réel intérêt"* pour le sujet. Jugeant que les startups ont *"l'agilité"* requise pour mener ces recherches, Overseed veut combiner les expertises en matière de génétique, chimie et cultivation. La société, qui a levé 2,5 millions d'euros en amorçage, - l'identité des investisseurs n'a pas été dévoilée - ambitionne de fournir, à terme, des fleurs séchées, extraits naturels et principes actifs de qualité pharmaceutique. De quoi répondre à *"plusieurs dizaines d'applications médicales"*.

Assurer la chaîne d'approvisionnement

Il faut dire que la France est à la traîne en la matière. Alors que plusieurs pays américains ont autorisé des recherches au début des années 2010, le Vieux continent a tardé à agir. Il a fallu que le Canada s'y mette, devenant en 2016 le premier pays du G20 à encadrer la pratique, pour que l'Union européenne pousse l'ensemble des États-membres à organiser leur réglementation afin de permettre les recherches autour du cannabis thérapeutique. *"L'Italie et la Grèce ont vu l'opportunité pour leur industrie. Quand l'Allemagne, proche de la France en matière de population et de système de santé, a autorisé le cannabis médical en 2018, la France a mis en place un comité scientifique temporaire dans le but de statuer sur l'intérêt de suivre le mouvement"* , raconte Hugues Péribère. Un an plus tard, l'ANSM a lancé un essai visant à déterminer si la chaîne d'approvisionnement peut être assurée.



À lire aussi

"Le CBD traitera plus de maladies quand l'industrie pharmaceutique investira"

Le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, a autorisé l'usage du cannabis à des fins thérapeutiques à titre expérimental jusqu'à la fin mars 2023, date à laquelle une décision devra être prise quant à l'intérêt de généraliser et rembourser ces médicaments. *"Overseed s'intègre dans ce momentum consistant à sélectionner, puis homogénéiser la production de cette plante peu stable"*, expose Hugues Péribère, dont le but est d'isoler le maximum des 140 principes actifs du cannabis pour répondre à de multiples indications.

Cinq ont, pour l'instant, été retenues par l'État : les douleurs neuropathiques réfractaires, les épilepsies sévères, des cas particuliers en oncologie et soins palliatifs, tout comme la spasticité douloureuse accompagnant certaines maladies du système nerveux central - ce qui représente 2,3 millions de patients en France, davantage de pathologies pourraient être concernées à l'avenir. *"Il y en a pour des années de travail. Autant s'y prendre tôt, avant que l'ANSM ne détermine comment ces traitements s'inscriront dans le système de santé."*

"La France a les atouts pour se démarquer"

Reconnu matière première à usage pharmaceutique (MPUP), le cannabis et ses principes actifs sont passés au crible par Overseed. La startup cherche à comprendre le moindre de ses modes d'action, afin d'établir des profils phytochimiques. *"C'est comme cela que nous déterminons quelles pathologies peuvent être couvertes par ce type de traitements"*, note Hugues Péribère, dont l'entreprise mène déjà une poignée d'essais en collaboration avec des laboratoires - elle développe, entre autres, un procédé d'extraction correspondant aux exigences de l'ANSM avec StaniPharm. La BioTech, qui s'appuie sur ses cinq employés, travaille en lien avec son homologue OxiProteomics dans le but d'analyser ses résultats.



À lire aussi

CBD : derrière l'effervescence, les freins pour entreprendre

Elle s'est, par ailleurs, entourée d'un "écosystème de consultants" pour déterminer quelles seront les compétences nécessaires à la poursuite et au développement de son activité dans les prochaines années. Elle espère, en effet, doubler ses effectifs à l'horizon 2024. Ce qu'une série A, a priori prévue pour 2023, devrait lui permettre de faire.

"La France a les atouts pour se démarquer dans le domaine du cannabis thérapeutique, assure Hugues Péribère. Elle dispose, sur son territoire, de toute la chaîne d'expertises, de l'extraction de la matière naturelle à la génétique, en passant par la cosmétique et le médical." Et le dirigeant d'esquisser : *"La formulation de médicaments est le but ultime d'Overseed."* De quoi, peut-être, damer le pion à de bien plus gros acteurs de l'industrie pharmaceutique.



À lire aussi

Ce que préparent les BioTech pour remplacer la chimiothérapie

Article écrit par Arthur Le Denn